



SNUipp-FSU 23

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE

des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC

Section de la CREUSE

542 - Maison des Associations et des Syndicats

Immeuble de Braconne

23000 - GUÉRET

Téléphone : 05 55 41 04 81

E-mail : snu23@snuipp.fr

Site : 23.snuipp.fr

À Guéret, le 14 février 2012

À

Monsieur le Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale de la Creuse

Objet : ordre du jour du CTSD du jeudi 16 février

Monsieur le Directeur Académique,

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2012 à l'ordre du jour du Comité Technique Spécial Départemental du jeudi 16 février 2012 nous souhaiterions que les points suivants soient abordés :

- Projet Départemental d'articulation des aides aux élèves en difficultés (*cf négociation préalable du 31 mars 2011*)
- Regroupement pédagogique communal de Guéret Annexe/Prévert : variation des montées pédagogiques et point sur les engagements pris
- Direction d'école : quels critères d'attribution des moyens d'aide ?
- Formation des maîtres : quelle évolution ?

Nous souhaiterions avoir à disposition la liste des écoles concernées par « *la circulaire montagne* » citée dans les éléments de contexte ainsi que les projections d'effectifs à 3 ans prévues dans cette même circulaire.

Nous renouvelons également notre demande de connaître les critères et la démarche qui conduisent à la mise en alerte des écoles dans le cadre de la Charte de 2006 relative aux Services Publics en milieu rural également citée dans les éléments de contexte.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur Académique, mes sincères salutations.

Le Secrétaire départemental

Fabrice COUEGNAS